



L'Épiphanie

**AVIS PUBLIC**

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 031-02

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance tenue le 17 juin 2020, le Règlement numéro 031-02, intitulé « Règlement numéro 031-02 modifiant le règlement 031 établissant la tarification de certains biens, services ou activités dispensés par la ville et son amendement afin de modifier le montant des frais de retard à la bibliothèque et d'ajouter un tarif pour l'achat d'un bac supplémentaire».

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 18 juin 2020

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE